

**Séance ordinaire du 6 décembre 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 6 décembre 2021 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Steve Lefebvre      Maire  
                         Monsieur      Michel Lamoureux      Conseiller  
                         Monsieur      Pascal Saumure      Conseiller  
                         Monsieur      Marc Poirier      Conseiller  
                         Monsieur      Steve Millar      Conseiller  
                         Monsieur      Jean Daoust      Conseiller

Est absente :      Madame      Monique Pelletier      Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2021-12-06-300

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021
  - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2021 – 19h30
  - C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2021 – 20h00
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2021
- 0-5 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus
- 0-6 Calendrier des séances ordinaires de conseil – Année 2022
- 0-7 Loi sur l'éthique et la déontologie – Registre des déclarations
- 0-8 Formation – Éthique et déontologie – Rôle et responsabilités
- 0-9 Période de questions

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2021
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2021
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2021
- 100-7 Période des fêtes – Fermeture du bureau municipal
- 100-8 Offre de service en droit municipal – DHC Avocats – Me Rino Soucy – Forfait téléphonique - 2022
- 100-9 Mandat à la firme d’avocats RPGL (SENCRL)
- 100-10 Programme d’aide à la voirie locale – Projets particuliers d’amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – Reddition de comptes

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d’activités du service incendie

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l’inspecteur municipal
- 300-2 Virée municipale – Chemin de la Carpe
- 300-3 Virée municipale – Chemin Gagnon
- 300-4 Employés saisonniers – Fin de la période d’emploi – Année 2021
- 300-5 Chemin de la Carpe - Travaux

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d’épuration et réseau d’égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d’aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d’urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de novembre 2021
- 600-3 Regroupement pour la protection de l’eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Renouvellement d’adhésion – 2022
- 600-4 Les Fleurons du Québec – Renouvellement d’adhésion – 2022-2024

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

700-1 Patinoire 2021-2022

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Adoption des procès-verbaux**

**A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021**

M.B. 2021-12-06-301

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2021, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2021 – 19h30**

M.B. 2021-12-06-302

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2021 – 19h30, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**C- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2021 – 20h00**

M.B. 2021-12-06-303

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 novembre 2021 – 20h00, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2021

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois de novembre 2021.

#### 0-5 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus

##### Note au procès-verbal

Les membres du conseil ont tous déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

#### 0-6 Calendrier des séances ordinaires de conseil pour l'année 2022

M.B. 2021-12-06-304

**Considérant** que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**En conséquence**, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu :

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022. Ces séances se tiendront habituellement le lundi et débiteront à 19 h :

#### Calendrier 2022

Lundi	17	Janvier		Mercredi	20	Juillet
Lundi	7	Février		Lundi	1 <sup>er</sup>	Août
Lundi	7	Mars		Lundi	12	Septembre
Lundi	4	Avril		Lundi	3	Octobre
Lundi	2	Mai		Lundi	7	Novembre
Lundi	6	Juin		Lundi	5	Décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 0-7 Loi sur l'éthique et la déontologie – Registre des déclarations

M.B. 2021-12-06-305

**Considérant** que les membres du conseil ont adopté le règlement numéro 2018-309, règlement portant sur « Code d'éthique et déontologie des élus municipaux;

**Considérant** que la greffière-trésorière doit déposer au conseil un extrait du registre des déclarations faites par un ou des membre(s) du conseil, en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1, art. 6), depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé;

**Considérant** que la directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil qu'elle n'a reçu aucune déclaration depuis l'entrée en vigueur de cette obligation;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que les membres du conseil acceptent la déclaration de la directrice générale et greffière-trésorière, et ce, conformément aux dispositions de la loi applicable.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-8 Formation – Éthique et déontologie – Rôle et responsabilités**

M.B. 2021-12-06-306

**Considérant** l'article 15 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*;

**Considérant** que cet article stipule que la formation sur l'éthique et la déontologie municipale est maintenant obligatoire pour tous les membres du conseil dans les 6 mois qui suivent le début de leur premier mandat et de tous les mandats subséquents;

**Considérant** l'offre reçue de la firme RPGL avocats, offre de formation aux élus municipaux – Éthique et déontologie / Rôle et responsabilités;

**Considérant** que cette formation sera donnée sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, et elle se tiendra sur une période de 2 jours;

**Considérant** que le coût de cette formation sera de 250\$ + taxes par inscription;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'autoriser l'inscription de tous les membres du conseil à cette formation offerte par la firme RPGL avocats, formation qui se tiendra en février 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-9 Période de questions**

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Tribunal administratif du logement - Aide de la municipalité
- Formation des élus – Formateur et lieu de la formation

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Suivi des procès-verbaux**

**100-2 Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2021-12-06-307

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 novembre 2021, pour un montant total de 8 759.00 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2021**

Le suivi budgétaire du projet de voirie 2021 est déposé pour information aux membres du conseil.

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2021**

**M.B. 2021-12-06-308**

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2021 pour un montant total de 1 024 792.03 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2021**

**M.B. 2021-12-06-309**

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 novembre 2021 pour un montant de 41 926.02 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-7 Période des fêtes – Fermeture du bureau municipal**

**M.B. 2021-12-06-310**

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de fermer temporairement le bureau municipal durant la période des fêtes, soit du 23 décembre 2021 (à 12h) au 7 janvier 2022 inclusivement. Le bureau municipal rouvrira donc le 10 janvier 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-8 Offre de service en droit municipal – DHC Avocats – Me Rino Soucy – Forfait téléphonique - 2022**

**M.B. 2021-12-06-311**

**Considérant** la résolution M.B. 2020-12-07-267 adoptée par les membres du conseil lors de la séance tenue le 7 décembre 2020;

**Considérant** que cette résolution concernait un forfait téléphonique pour les services de Me Rino Soucy, avocat de la firme DHC avocats et ce, pour l'année 2021;

**Considérant** que les membres du conseil désirent renouveler ce forfait pour l'année 2022;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de retenir les services de Me Rino Soucy de la firme DHC avocats, pour un forfait téléphonique accessible à tous les membres du conseil et ce, pour une somme de 400\$ plus taxes pour l'année 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 100-9 Mandat à la firme d'avocats RPGL (SENCRL)

##### **Note au procès-verbal**

Les conseillers aux sièges 2 et 3, Pascal Saumure et Marc Poirier, mentionnent qu'ils se retirent de leur siège à la table de conseil pour le traitement de ce sujet.

M.B. 2021-12-06-312

**Considérant** qu'une demande introductive d'instance a été signifiée à la municipalité de Bouchette, à titre de partie défenderesse, dans le dossier no. 560-17-002244-215 de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Labelle;

**Considérant** que la municipalité de Bouchette conteste le bien-fondé de cette demande en justice;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu que le Conseil :

1. Mandate la firme d'avocats RPGL (SENCRL), sise au 283, rue Notre-Dame, Gatineau (Québec) J8P 1K6, aux fins de représenter la Municipalité de Bouchette dans le dossier et de poser tout acte nécessaire afin de défendre ses intérêts et droits;
2. Autorise, par la présente, monsieur Steve Lefebvre, maire et/ou Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, ou leurs remplaçants, à signer pour et au nom de la Municipalité de Bouchette, tous les documents donnant plein effet à la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

##### **Note au procès-verbal**

Les conseillers aux sièges 2 et 3, Pascal Saumure et Marc Poirier, mentionnent qu'ils reprennent leur siège à la table de conseil pour le traitement de ce sujet.

#### 100-10 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) – Reddition de comptes

M.B. 2021-12-06-313

**Attendu** que la municipalité de Bouchette a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**Attendu** que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**Attendu** que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**Attendu** que les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**Attendu** que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**Attendu** que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**Attendu** que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**Attendu** que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**Attendu** que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Jean Daoust, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Bouchette approuve les dépenses d'un montant de plus de 23 735\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle a déposé son rapport pour le mois d'octobre 2021.

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

**300-1 Rapport de l'inspecteur municipal**

### **Note au procès-verbal**

L'Inspecteur municipal a déposé son rapport pour les mois d'octobre et de novembre 2021.

### **300-2 Virée municipale – Chemin de la Carpe**

M.B. 2021-12-06-314

**Considérant** la résolution M.B. 2020-12-07-271 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 décembre 2020;

**Considérant** la résolution M.B. 2021-01-11-012 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021;

**Considérant** la résolution M.B. 2021-05-03-113 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2021;

**Considérant** que ces résolutions avaient comme objectif de convenir d'une entente afin d'utiliser une parcelle de terrain appartenant à Madame Cécile Lefebvre Patry et monsieur Jérôme Patry et d'y aménager une virée municipale pour les services municipaux;

**Considérant** les travaux réalisés sur cette parcelle de terrain pendant la saison estivale 2021;

**Considérant** que les propriétaires de la parcelle de terrain visée par cette entente veulent procéder à la cession de ladite parcelle de terrain et ce, de façon officielle;

**Considérant** l'information transmise par un des copropriétaires à l'effet que la municipalité pouvait utiliser cette parcelle de terrain dès maintenant;

**En conséquence**, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale et greffière-trésorière pour entreprendre les étapes nécessaires afin que la municipalité de Bouchette devienne propriétaire d'une parcelle de terrain qui servira de virée municipale et ce, au bout du chemin de la Carpe.

Il est aussi résolu de mandater le maire, Steve Lefebvre et la directrice générale et greffière-trésorière, Claudia Lacroix, pour rencontrer les propriétaires concernés afin de convenir des informations nécessaires au transfert de propriété, entre autres, la superficie concernée et le prix de vente.

**Adoptée à l'unanimité**

### **300-3 Virée municipale – Chemin Gagnon**

M.B. 2021-12-06-315

**Considérant** la problématique reliée à la virée municipale au bout du chemin Gagnon;

**En conséquence**, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour débiter les démarches visant à régulariser la situation relative à une virée municipale au bout du chemin Gagnon.

**Adoptée à l'unanimité**

### 300-4 Employés saisonniers – Fin de la période d’emploi – Année 2021

M.B. 2021-12-06-316

**Considérant** l’arrivée de la période hivernale;

**Considérant** que durant la période hivernale, les services des employés des travaux publics ne sont pas requis à moins de situations urgentes;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Steve Millar, il est résolu de libérer pour la saison hivernale les employés saisonniers des travaux publics dès maintenant.

**Adoptée à l’unanimité**

#### **Note au procès-verbal**

Le maire tient à souligner le travail des employés et les remercier pour le travail exécuté malgré le manque d’effectifs et le manque d’équipements. Il tient aussi à souligner et remercier l’employé François Lacroix qui s’est offert pour opérer la niveleuse.

### 300-5 Chemin de la Carpe – Travaux

#### **Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège 2, Pascal Saumure mentionne qu’il se retire de son siège à la table de conseil pour le traitement de ce sujet.

M.B. 2021-12-06-317

**Considérant** la situation du chemin de la Carpe, entre autre à la hauteur du numéro civique 128;

**Considérant** que des travaux de fossés sont nécessaires afin d’améliorer le drainage de l’assiette du chemin municipal;

**Considérant** que des travaux auraient été réalisés antérieurement, sans autorisation municipale, travaux qui ont eu pour effet de bloquer un ponceau municipal empêchant ainsi le bon écoulement des eaux;

**Considérant** que des travaux de rechargement sont aussi nécessaires sur cette section de chemin;

**En conséquence**, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d’autoriser l’exécution de travaux et ce, pour une section du chemin de la Carpe, entre autre devant la propriété sise au 128; des travaux de fossés et des travaux de rechargement granulaire.

Il est aussi résolu d’exiger que des travaux correctifs soient exécutés par le propriétaire ayant bloqué le ponceau municipal.

Il est aussi résolu d’obtenir les autorisations ou ententes nécessaires à la bonne exécution des travaux de fossés.

**Adoptée à l’unanimité**

#### **Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège 2, Pascal Saumure mentionne qu’il reprend son siège à la table de conseil.

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

400-1 **Usine d'épuration et réseau d'égout**

400-2 **Station de pompage et réseau d'aqueduc**

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques**

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

600-1 **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

600-2 **Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de novembre 2021**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de novembre 2021 sont déposées.

600-3 **Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau – Renouvellement d'adhésion – 2022**

M.B. 2021-12-06-318

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que la municipalité de Bouchette renouvelle son adhésion auprès de l'organisme « Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour un montant de 250\$ et ce, pour l'année 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

600-4 **Les Fleurons du Québec – Renouvellement d'adhésion – 2022-2024**

M.B. 2021-12-06-319

**Considérant** la résolution M.B. 2019-04-01-101 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> avril 2019;

**Considérant** que notre adhésion au programme « Fleurons du Québec » est échue;

**Considérant** que nos résultats de classification, suite à la visite d'évaluation effectuée en 2019, nous donnent 4 fleurons;

**Considérant** que pour obtenir une nouvelle évaluation, nous devons renouveler l'adhésion de notre municipalité pour trois ans;

**Considérant** que ce renouvellement nous assure de recevoir la visite des classificateurs et nous permet de préserver ou améliorer notre nombre de fleurons;

**En conséquence**, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder au renouvellement de l'inscription de la Municipalité de Bouchette au programme « Fleurons du Québec » pour la 17<sup>e</sup> édition 2022-2024 et ce, pour une dépense d'un montant de 828\$ plus taxes pour la période de 3 ans.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

**700-1 Patinoire 2021-2022**

M.B. 2021-12-06-320

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu de procéder à un appel de candidatures en vue de procéder à l'embauche de personnel municipal pour l'exécution des travaux nécessaires à la mise en opérations de la patinoire. Le tout en toute conformité aux consignes sanitaires.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

**800-1 Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau**

**Note au procès-verbal**

Le paiement de la contribution annuelle à l'organisme « Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau » sera fait par la directrice générale.

**800-2 Réseau BIBLIO de l'Outaouais – Signets pour la bibliothèque**

M.B. 2021-12-06-321

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser la directrice générale à commander des signets promotionnels de la bibliothèque. La responsable de la bibliothèque sera consultée à cet effet.

**Adoptée à l'unanimité**

**800-3 Église Saint-Gabriel de Bouchette – Billets de tirage**

M.B. 2021-12-06-322

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de procéder à l'acquisition de 10 livrets de billets de tirage au coût unitaire de 10\$ et ce, pour la levée de fonds organisée au profit de l'église. Ces livrets seront offerts aux utilisateurs de la bibliothèque municipale.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Déneigement
- Sablage devant le 18 Principale
- Signets pour la bibliothèque
- Remerciement nouveaux et anciens membres du conseil
- Perception d'une belle ambiance au sein du conseil

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2021-12-06-323

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de lever la présente séance à 19h35.

**Adoptée à l'unanimité**

**Note au procès-verbal**

Le maire, après chaque résolution, a demandé si tous les membres du conseil étaient d'accord avec la résolution.

---

Steve Lefebvre  
Maire

---

Claudia Lacroix, B.A.A.  
Directrice générale  
Greffière-trésorière